

**BULLETIN DE SURVEILLANCE MULTISECTORIELLE DANS LA REGION
DE L’EST --- BURKINA FASO FEVRIER-MARS 2020**



FAITS SAILLANTS

- Contexte sécuritaire de plus en plus dégradé dans la région de l’Est ;
- Insécurité sanitaire due à l’apparition et la propagation du COVID-19 ;
- Besoins croissants des personnes déplacées internes (PDI) particulièrement en sécurité alimentaire, abris, articles non alimentaires (Non-Food Items : NFI), prise en charge psychosociale, etc. ;
- Ressources en eau insuffisantes dans les zones d’intérêt pastorale, notamment dans les provinces de la Gnagna et de la Tapoa ;
- Ressources en pâturage relativement faibles ;
- Etat d’embonpoint des grands ruminants globalement passable ;
- Hausse des prix des céréales dans la plupart des provinces de la région de l’Est par rapport à la même période l’année passée ;
- Ralentissement des activités socio-économiques du au COVID-19.

SITUATION PASTORALE

Concentrations et mouvements

L'évolution de la concentration du bétail observée entre février et mars 2020 dans la région de l'Est, varie d'une localité à une autre. En effet, dans certaines zones la concentration des animaux est forte alors qu'elle est moyenne ou faible dans d'autres (Figure 1). Dans la province de la Gnagna par exemple, on observe une importante présence d'animaux qui cache des disparités entre les communes de ladite province. Ainsi, la commune du Liptougou connaît une forte concentration du bétail alors que des concentrations moyennes sont enregistrées dans les communes de Bogandé, Piéla et Bilanga, et des faibles concentrations dans les communes de Koalla et Mani. Dans la province de la Tapoa, la situation du bétail sur la période d'observation permet d'affirmer que le niveau de concentration est de façon générale faible à l'exception de la commune de Botou où on a enregistré de fortes et moyennes concentrations.

Quant aux mouvements de troupeaux, ceux-ci ont été enregistrés seulement dans la province de la Tapoa (Figure 1). Ce sont essentiellement les départs forcés liés au climat d'insécurité qui prévalent dans la région. L'analyse des déplacements du bétail permet de constater que les mouvements partent de la commune de Namounou vers les pays voisins notamment le Bénin et le Togo.

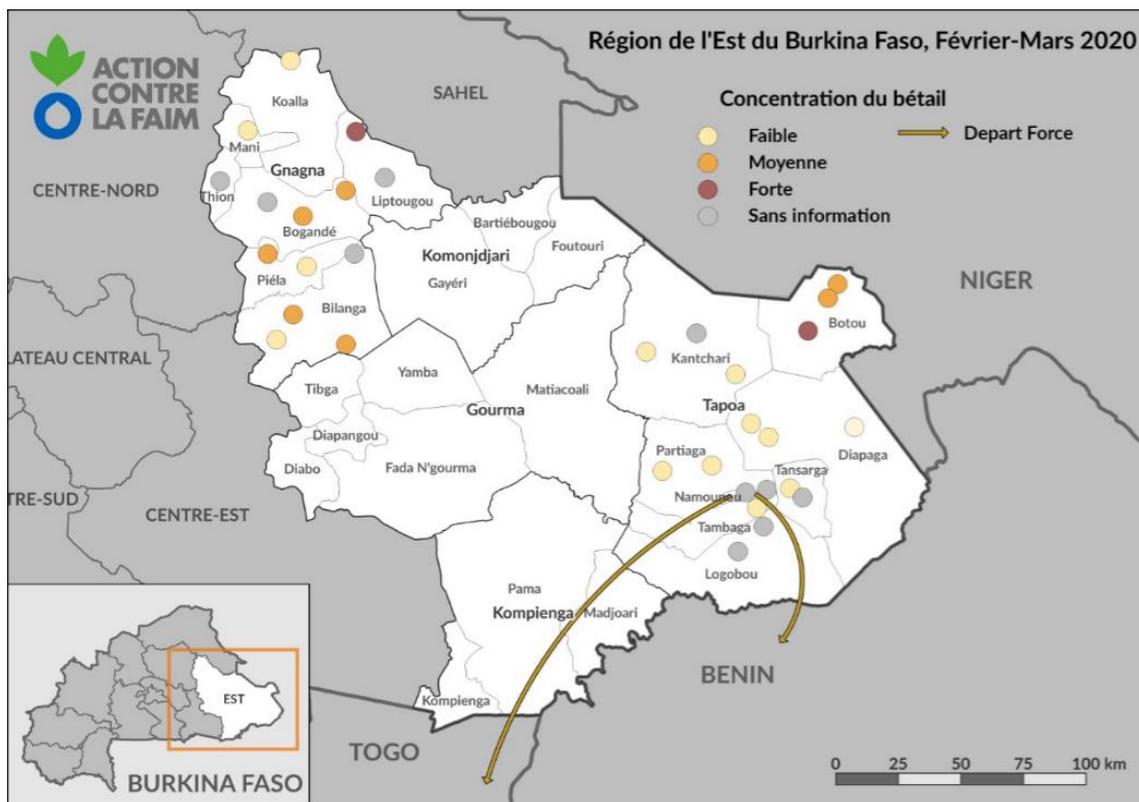


Figure 1: Concentration des animaux dans la région de l'est du Burkina Faso



Etat des pâturages

L'état du pâturage décrit ici, est une appréciation faite par les agents relais de nos sites sentinelles. Ces relais sont essentiellement constitués des agents des Directions provinciales en charge des ressources animales et halieutiques (DPRAH). Ces appréciations des agents relais ont été enrichies par les analyses des anomalies de production de biomasse de la région de l'Est que nous avons faites.

Au niveau des sites de surveillance pastorale, au cours de la période de février à mars 2020, la disponibilité du pâturage varie d'une zone à une autre avec une tendance générale en forte baisse (Figure 2). L'analyse des données collectées met en évidence un niveau de pâturage moyen dans les communes de Mani, Koalla et Liptougou. Dans les autres communes, le niveau de pâturage reste très insuffisant avec une situation critique dans les communes de Partiaga, Diapaga et Bilanga. Cette situation pourrait être liée à l'installation de la soudure pastorale marquée par des vagues de fortes chaleurs (38°C). Le pâturage naturel est complètement épuisé (Figure 2).

Ces informations sont corroborées par l'analyse des anomalies de production de la biomasse sur les sites sentinelles. Il faut noter que l'analyse des anomalies de la biomasse est obtenue en faisant une comparaison de la production de biomasse par rapport à la production normale. La situation normale est obtenue en faisant la moyenne de production sur 21 années.

L'analyse de la carte d'anomalie de production de biomasse permet de constater que la production de biomasse évolue de façon très insignifiante en saison sèche. Dans l'ensemble de la région, la production de biomasse est globalement déficitaire (Figure 3). Mais cette situation est beaucoup plus prononcée dans les provinces de la Gnagna, du Gourma et de la Komondjari où les valeurs d'anomalie de production peuvent atteindre moins de 20%. Dans la Gnagna, c'est précisément dans les communes de Bilanga, Bogandé, de Liptougou et de Piéla que la situation est plus critique. Dans le Gourma, les communes de Tibga, Yamba, Diapangou et Fada N'Gourma sont plus concernées. Dans la Komandjoari, la commune de Gayéri présente un déficit plus accentué. Dans la Tapoa et le Kompienga par contre, l'anomalie de production de biomasse est plus appréciable. On enregistre parfois à quelques endroits, des valeurs positives mêmes si celle-ci sont faibles.

La carte d'anomalie est issue du projet GEOGLAM-RAPP qui fournit des données d'anomalies de biomasse incluant la biomasse verte et la biomasse sèche. Plus d'information disponible sur <http://www.geo-rapp.org/>.¹

¹ Gurschman, Juan (2014) : Fractional cover – MODIS, CSIRO algorithm. V2. CSIRO. Data Collection. <http://hdl.handle.net/102.100.100/42094?>

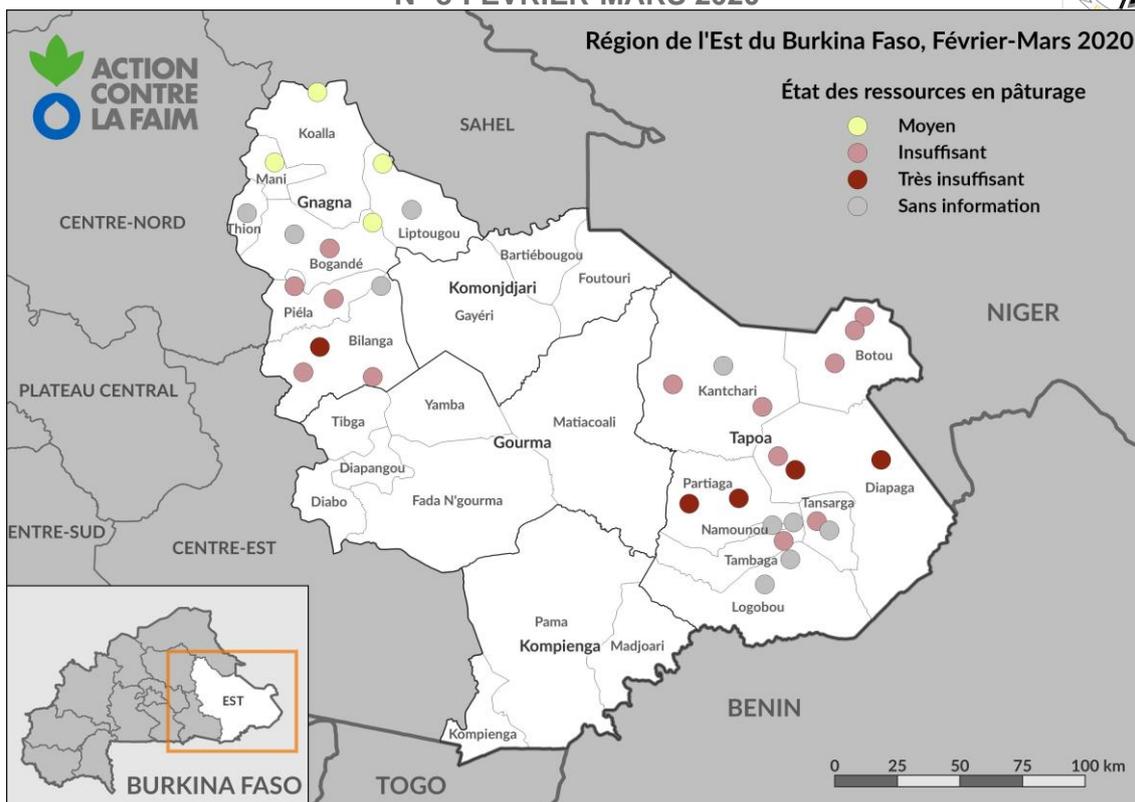


Figure 2 : Etat du pâturage dans la région de l'est – Burkina Faso

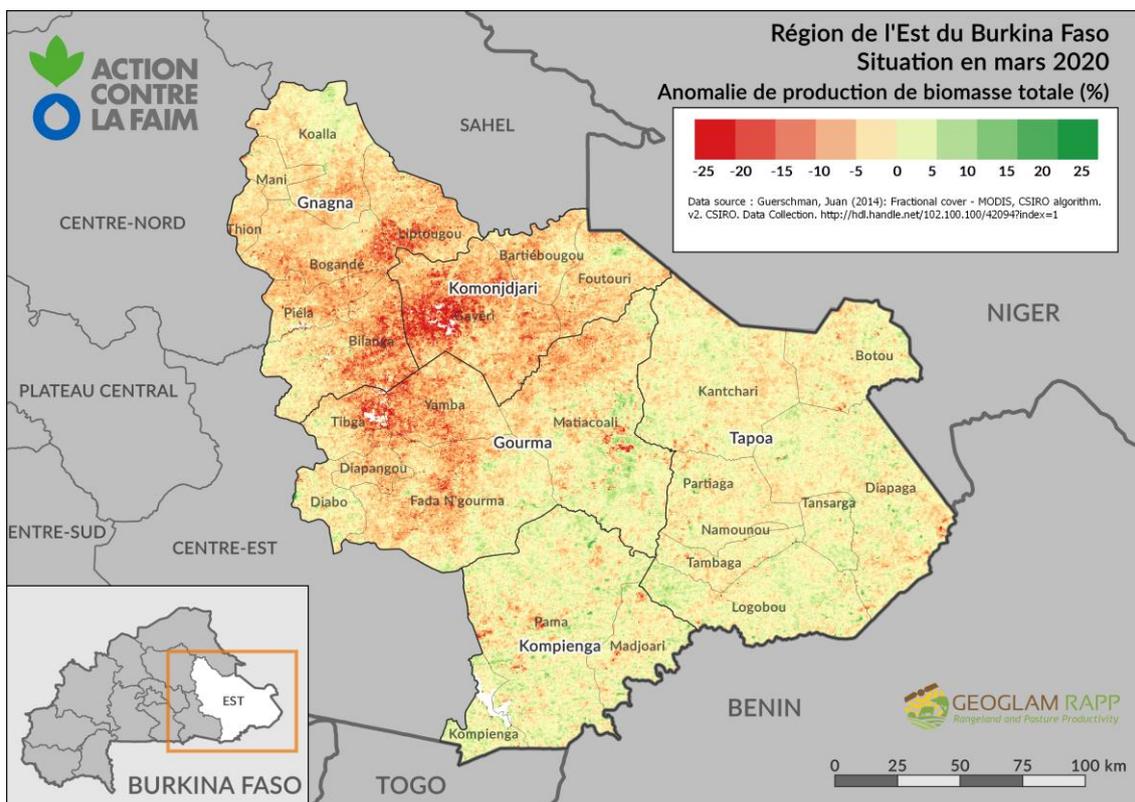


Figure 3 : Anomalie de biomasse région de l'est.



Ressources en eau et principales sources d'abreuvement

La situation des ressources en eau dépeinte, résulte de l'analyse qualitative faite par les agents relais des sites sentinelles couplée à l'analyse de l'indice d'accessibilité des points calculé à partir des observations satellitaires. L'indice défini est la pondération de la distance au point d'eau, avec une limite de 30 km, qui définit la distance maximale que peut parcourir quotidiennement un éleveur et son troupeau pour trouver de l'eau. La plupart des points d'eau naturels de la région de l'Est qui avaient été remplis par les eaux des grosses pluies de la période d'hivernage ont taris en cette période de saison sèche. Cette situation devient très pénible pour les ruminants et les éleveurs qui les accompagnent. Les déplacements sur des distances parfois très longues à la recherche de l'eau d'abreuvement se multiplient. Les concentrations du bétail autour des points d'eau d'infortunes augmentent fortement également.

La figure 4 montre les appréciations de remplissage des points d'eau d'intérêt pastoral sélectionnés dans la région de l'Est. Il ressort de l'analyse de cette figure que la grande majorité des points d'eau indique un état des ressources en eau insuffisant. C'est le cas notamment des communes de Mani, Piéla, Bilanga, Botou, Tansrga, Partiaga et Tambaga où les ressources en eau sont devenues insuffisantes. La situation s'est beaucoup dégradée à Diapaga avec des réserves d'eau très insuffisantes. Le Liptougou est la seule commune qui enregistre une situation satisfaisante pendant cette période de février-mars. Cette situation de manque des ressources en eau dans la région est la conséquence directe du tarissement des principales retenues d'eau naturelles de surface pendant cette période de forte chaleur.

Pour ce qui concerne les principales sources d'abreuvement des animaux dans la région pour la période d'observation de février-mars, l'analyse des données indique que des animaux s'abreuvent principalement au niveau des forages et des puits pastoraux. En cette période, l'eau a quasiment disparu au niveau des barrages. Seuls quelques pasteurs arrivent encore à utiliser les dernières quantités d'eau des marres et des bas-fonds dans les communes de Mani, Bilanga et Botou.

Par ailleurs, l'analyse des anomalies de l'indice d'accessibilité à l'eau de surface dans la région indique une situation divergente suivant les différentes localités. La tendance générale qui se dégage en cette période sèche est une absence d'eau de surface. Dans la province de la Gnagna, particulièrement dans les communes de Liptougou, Thion, Mani, Koalla et Bogandé connaissent une situation plus favorable. Le niveau d'accessibilité atteint 140%. Cette même situation est observable à l'ouest de la province du Gourma dans les communes de Tibga, Diapangou, Diabo et une partie de la commune de Yamba. Dans la province de la Tapoa par contre, seule la commune de Logobou présente un bon niveau d'accessibilité à l'eau de surface avec un pourcentage d'environ 140%.

Quant à la province de la Kompienga, une partie de la province souffre d'un manque d'eau de surface. Cependant, situation est appréciable dans la commune de Kompienga, et à l'ouest et au sud la commune de Pama. Le niveau d'accessibilité à l'eau varie entre 100 et 140%.

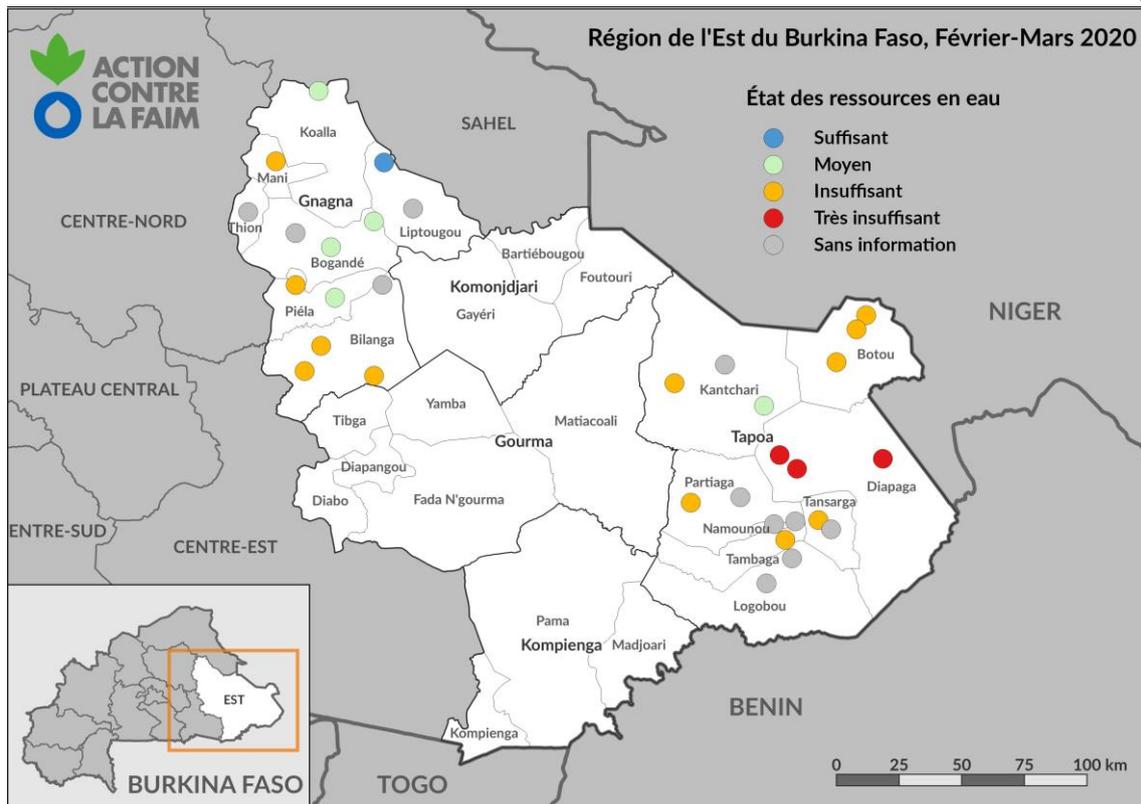


Figure 4 : Etats de ressources en eau dans la région de l'Est – Burkina Faso.

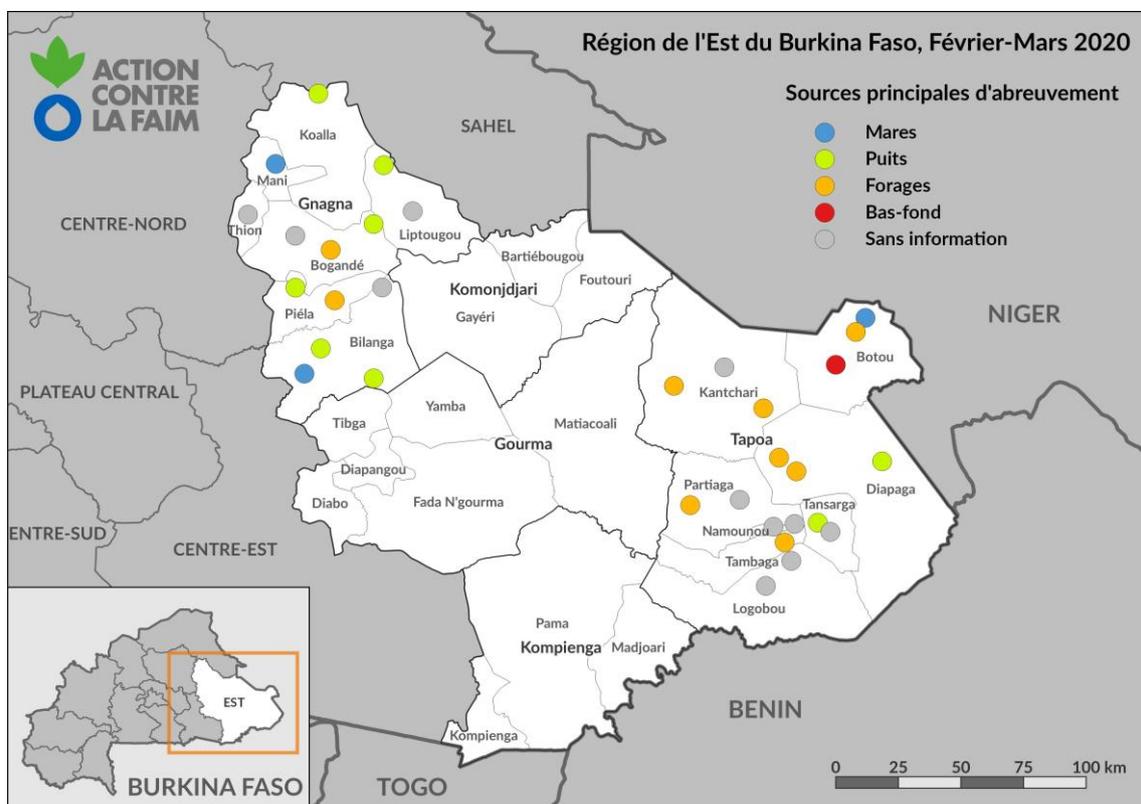


Figure 5 : Principales sources d'abreuvement dans la région de l'Est, Burkina Faso

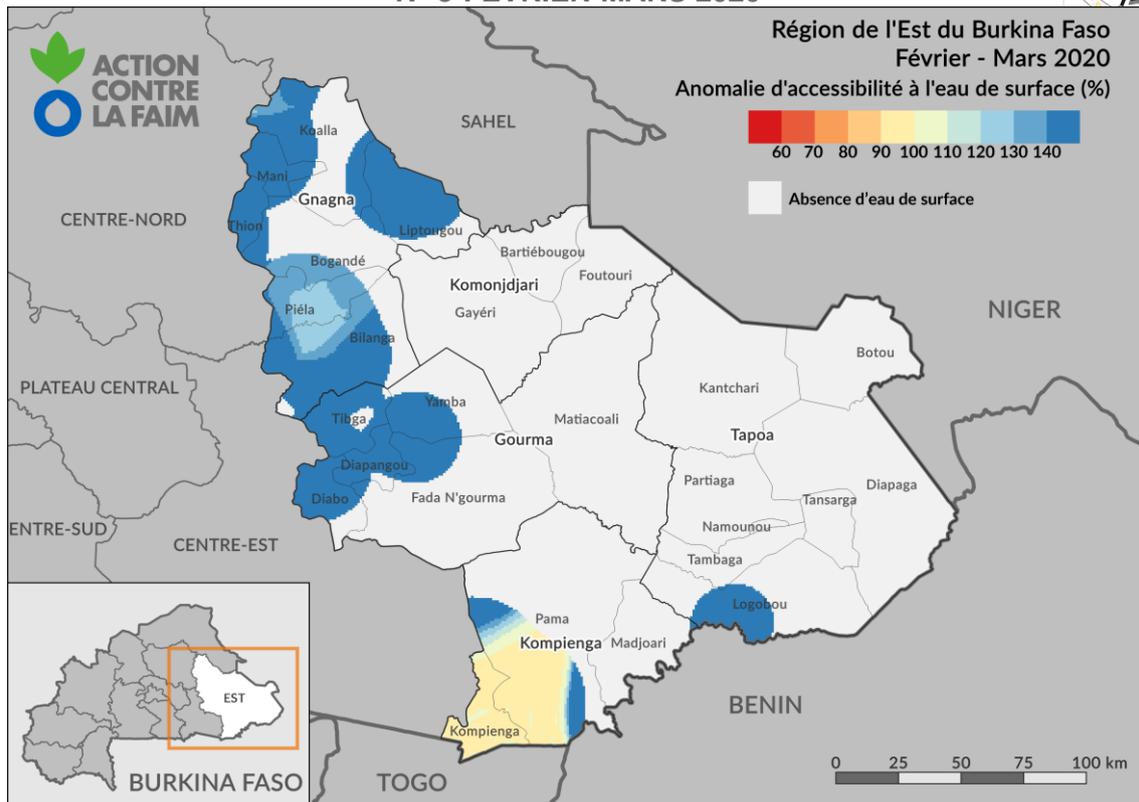


Figure 5: Anomalie de l'accessibilité à l'eau dans la région de l'est – Burkina Faso

Etat d'embonpoint des animaux

Au cours de la période d'observation de février à mars, la majorité des sites sentinelles indique un niveau d'embonpoint passable des ruminants de la région de l'Est (Figure 7). Dans la province de la Tapoa, on observe une situation globalement satisfaisante dans presque toutes les communes. L'état d'embonpoint du bétail à Botou indique un bon niveau d'embonpoint. Seule Diapaga et Tambaga ont enregistré des états médiocres.

Dans la province de la Gnagna, la commune de Liptougou, le bétail connaît un bon niveau d'embonpoint. Quant aux communes de Koalla, Mani, Piéla, Bogandé et Bilanga, ceux-ci présentent un état d'embonpoint passables. Des états médiocres ont également été relevés à Bilanga.

Par ailleurs, il convient de noter que durant la période de février à mars, aucun cas de mortalité pour cause de maladie n'a été signalé dans la région.

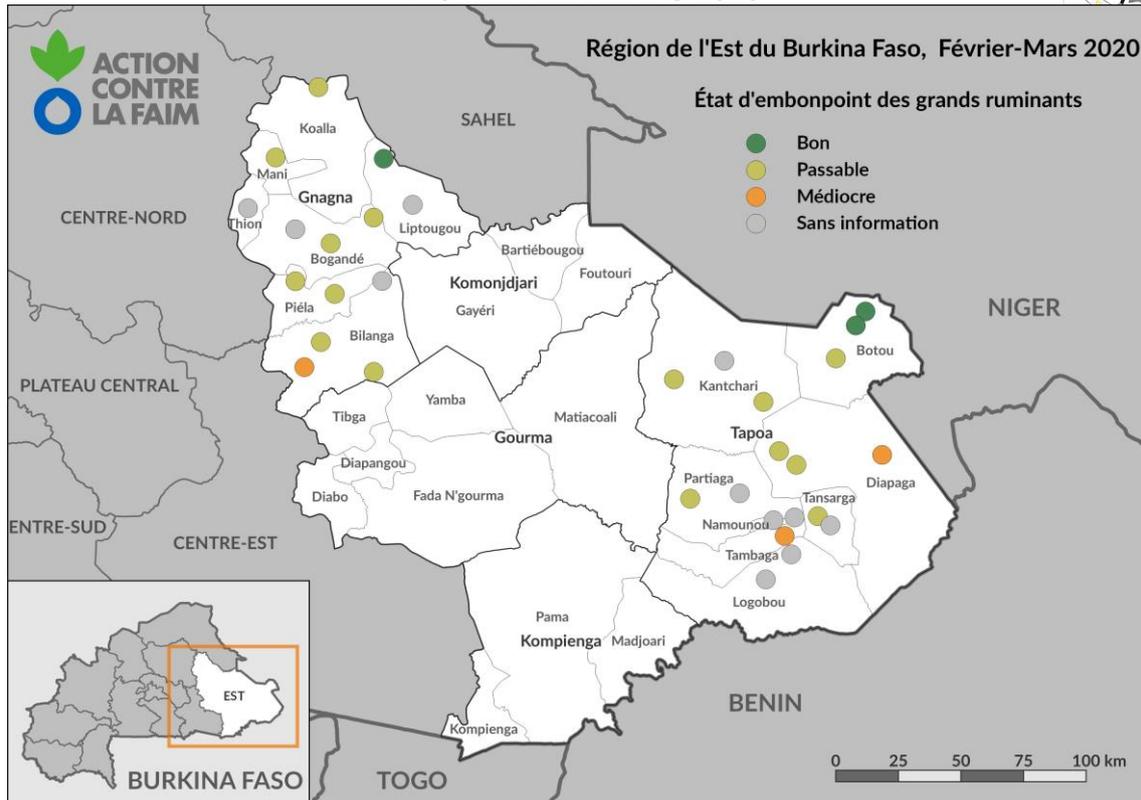


Figure 6 : Etats d'embonpoints de grands ruminants

SITUATION DES MARCHES

Marchés à bétail

Les données disponibles sur la situation des marchés dans la région de l'Est concernent essentiellement la province de la Tapoa et de la Gnagna. La moyenne des prix d'animaux relevés sur la période de février-mars à Kantchari est de 33 000 FCFA pour les caprins mâles et 27 000 FCFA pour les femelles. On note une baisse du prix des caprins femelles avec une variation du -22% par rapport aux caprins mâle. Comparativement à la Tapoa, les moyennes des prix des caprins sont plus bas dans la Gnagna. Le caprin mâle coûte en moyenne 18 500 FCFA, tandis que le prix de la femelle est à 14 000 FCFA. Globalement, pour les ovins, les moyennes enregistrées à Tansarga sont de 50 000 FCFA pour les mâles et 35 000 FCFA pour les femelles soit une variation de -30%. Dans la commune de Logobou la moyenne des prix est de 300 000 FCFA pour les bovins mâles et 200 000 FCFA pour les femelles. On note un écart de prix de 100 000 FCFA en moyenne entre bovins mâles et femelles à Logobou. Par contre à Bogandé, les prix des bovins sont plus réduits. Un bovin mâle peut valoir en moyenne 250 000 FCFA, soit avec une réduction de 50 000 FCFA par rapport au prix à Logobou.

Les prix ont connu une baisse comparativement à la saison précédente. Par exemple, à Kantchari dans la Tapoa, le prix des bovins mâles et femelles qui était respectivement à 600000 FCFA et 250000 FCFA est actuellement à 225000 FCFA et 150000.

Tableau 1 : Prix en FCFA des marchés de bétails relevés en février-mars 2020

Province	Village	Caprin	Ovin	Bovin
----------	---------	--------	------	-------



		Mâle	Femelle	Mâle	Femelle	Mâle	Femelle
Tapoa	Kantchari	33000	27000	70000	37000	225000	150000
	Tansarga	25000	20000	50000	35000	300000	100000
	Logobou	18500	21250	37500	25000	300000	200000
Gnagna	Mani	18500	14000	75000	50000	200000	155000
	Piéla	26000	16625	53000	21625	272500	123000
	Bogandé	15000	12000	45000	28000	250000	145000

Source : Données collectées par les relais, février-mars 2020

Marchés des produits agricoles

Les prix au détail des principales céréales dans les différentes provinces de la région de l'Est sont présentés dans le tableau 2.

Dans la **Gnagna**, les prix moyens des principales céréales de base au cours du mois de mars 2020 sont de 191 FCFA/Kg pour le maïs blanc, 169 FCFA/Kg pour le mil et 172 FCFA/Kg pour le sorgho blanc. Comparativement au mois précédent, on note une stabilité des prix des céréales.

Tableau 2 : Prix au détail des principales céréales dans la région de l'Est

Province	Commune	Céréale	Janv-2020	Fév-2020	Mars-2020	Moy 5ans	Var (%) mensuelle	Var (%) sur 5 ans
Gnagna	Bogandé	Maïs blanc	187	199	191	199,18	-4%	-4%
		Mil local	166	169	169	205,69	0%	-18%
		Sorgho blanc	163	172	172	192,93	0%	-11%
Tapoa	Diapaga	Maïs blanc	119	119	119	153,56	0%	-23%
		Mil local	193	184	184	187,30	0%	-2%
		Sorgho blanc	117	117	146	159,06	25%	-8%
	Namounou	Maïs blanc	113	113	113	153,56	0%	-26%
		Mil local	175	175	175	187,30	0%	-7%
		Sorgho blanc	108	108	125	159,06	16%	-21%
Gourma	Fada N'Gourman	Maïs blanc	153	153	153	152,59	0%	0%
		Mil local	159	160	159	184,74	-1%	-14%
		Sorgho blanc	130	128	125	152,43	-2%	-18%
Komondjari	Gayéri	Mil local	140	149	153	184,55	3%	-17%
		Sorgho blanc	139	148	160	161,54	8%	-1%
Kompienga	Kompienga	Maïs blanc	96	96	86	126,07	-10%	-32%
		Mil local	124	127	127	167,67	0%	-24%

Source : DPAAH, région de l'Est, février-mars 2020

Dans la **Tapoa** et dans le **Gourma**, le prix du mil local a enregistré également une stabilité des prix excepté le sorgho blanc qui connaît une hausse de 16% et 25% respectivement à



Namounou et Diapaga. Dans la **Komondjari**, le prix du mil et du sorgho blanc a augmenté de l'ordre de 3% à 8% entre mars et février à Gayéri.

Dans la province de la **Kompienga**, le prix du maïs blanc qui était de 96 FCFA/Kg en janvier dernier a chuté à 86 FCFA/Kg en mars 2020, soit une baisse de 10%. Par contre, le prix du mil local est resté stable.

Par rapport à janvier et février les prix sont restés globalement stables ou en baisse sauf le sorgho qui connaît des hausses de prix de 16% à Namounou, 25% à Diapaga et 8% à Gayéri. Comparativement à la moyenne des cinq dernières années, les prix au détail des principales céréales sont globalement stables ou en baisse de l'ordre de 2 à 32% dans l'ensemble de la région. Au stade actuel, les impacts du COVID-19 sur les marchés sont à nuancer car malgré les mesures de restrictions, les prix des denrées alimentaires n'ont pas connu des hausses significatives. Selon le Programme alimentaire mondial, les variations enregistrées s'inscrivent dans une logique que l'on peut qualifier de « normale » car celle-ci est en phase avec les fluctuations habituelles constatées sur les marchés agricoles au cours de cette période de l'année.

SITUATION HUMANITAIRE

Dans le cadre du mécanisme réponse rapide aux mouvements de populations (RRM), une quarantaine d'alertes portant sur des déplacements de populations ont été enregistrées dans la région de l'Est du Burkina Faso. Pour la période de janvier à mars 2020, 9 alertes ont été diffusées et ont porté sur un déplacement de plus de 1400 ménages, soit plus de 4200 personnes déplacées accueillies dans les communes de Gayeri, Foutouri, Matiacoali, Partiaga et Fada N'Gourma. Ceci porte à 38 758 personnes déplacées enregistrées dans le cadre du dispositif de veille humanitaire du RRM.

Durant du période février à mars 2020, 7 alertes ont été diffusées et aucune n'a fait l'objet d'évaluations multisectorielles (MSA). Ces différentes alertes ont porté sur des déplacements de populations d'un total de 525 ménages pour 4 452 personnes déplacées. La seule évaluation multisectorielle qui devait avoir lieu à Tankoulou et Foutouri n'a pas été possible au regard du contexte sécuritaire.

Au titre des interventions, 02 interventions ont été réalisées à Fada et à Natiaboani et concernent des réponses en NFI/AME & Abris légers et WASH. Ainsi, 118 kits NFI/AME/abris légers ont été distribués au profit de 886 personnes déplacées ainsi que 778 kits d'hygiène pour 9800 personnes déplacées. Par ailleurs, 1412 kits dignité femmes ont été distribués à 736 femmes et 222 kits dignité adolescentes à 222 filles adolescentes.

Pour ce qui est de l'assistance alimentaire fournie par le PAM en partenariat avec Action Contre la Faim, elle a permis de toucher 45 516 personnes déplacés internes en vivres (697,9 T), 1626 enfants en Corn-Soya Blend plus-plus (CSB++) pour le mois de janvier 2020.

IMPACT DU COVID19

La pandémie de COVID-19 s'est propagée au Burkina Faso à partir du 9 mars 2020. Le bilan sur le COVID 19 établi par le ministère de la santé à la date du 31 mars 2020 indique :

- 21 nouveau cas enregistrés dont 16 à Ouagadougou et 5 à Bobo-Dioulasso;



- 14 nouvelles guérisons portant le total à 46 ;
- 2 décès portant le total à 16 ;
- Au total de cas on a 94 femmes et 188 hommes.

Pour lutter contre sa propagation, plusieurs mesures ont été adoptées par les autorités publique. Ces mesures sont entre autres :

- La fermeture des grands marchés ordinaires et hebdomadaires, et des marchés à bétail ;
- L'interdiction des regroupements de plus de 50 personnes en un lieu ;
- La mise en quarantaines des principales villes du pays ;
- L'instauration d'un couvre-feu à partir de 19 heure et jusqu'à 05 heure du matin
- La suspension de tous les transports publics entre les différentes villes ;
- La fermeture de lieux de cultes (mosquées et églises) ;
- La suspension des cérémonies de masses telles que les mariages, les baptêmes, etc.
- La fermeture des maquis, boites de nuits et restaurants ;
- La fermeture de tous les établissements scolaire et universitaires ;
- La sensibilisation des populations à travers les télévisions et les radios à l'utilisations des cache-nez, le lavage des mains aux savons ou au gel hydro-alcooliques, au respect d'une distance d'au moins un mètre entre individus (mesures barrières pour éviter la maladie), etc.

Dans ce contexte d'insécurité liée au terrorisme, ces mesures impactent significativement toutes les activités économiques de manière générale :

- La rupture d'approvisionnement et du fonctionnement des marchés ;
- La baisse des prix des denrées alimentaires (les céréales notamment) et des animaux au niveau des provinces ;
- La hausse des prix des denrées alimentaires et des animaux au niveau des grandes villes;
- L'arrêt des circulations des véhicules de transport ;
- L'insécurité alimentaire des populations vulnérables.

Le rapport sur les mesures de mitigation des effets du COVID-19 sur l'économie nationale du 30/03/2020 élaboré par le ministère de l'économie, des finances et du développement, estime le cout total des mesures socio-économiques à 256,54 milliards de FCFA.

RECOMMANDATIONS

Au regard de tout ce qui précède, les recommandations suivantes sont faites :

- **Sécurité Alimentaire** : poursuivre l'assistance alimentaire aux ménages particulièrement vulnérables ;
- **Abris/NFI** : poursuivre la distribution de Kits NFI et abris aux ménages vivant dans des abris précaires ;
- **Education** : apporter une assistance en éducation d'urgence aux enfants déscolarisé du fait de la crise ;
- **Appui psychosocial** : apporter un accompagnement/soutien psychosocial aux personnes en situation de stress ;
- **Autres** :



- Poursuivre la surveillance pastorale dans la région ;
- Poursuivre de la sensibilisation et renforcer les moins de lutte contre la propagation du COVID 19.

INFORMATIONS ET CONTACTS

Pour plus d'information merci de visiter les sites :

- www.sigsahel.info pour l'accès aux bulletins
- www.geosahel.info pour la visualisation des cartes

Pour obtenir plus d'informations sur les données ou les méthodes utilisées, veuillez contacter :

- KAWASSE Hadara (Burkina Faso)– stagiairelistning@bf-actioncontrelafaim.org
- YAMEOGO François (Burkina Faso) – rddsame@bf-actioncontrelafaim.org
- LAMBERT Marie-Julie (Sénégal) – mjlambert@wa.acfspain.org
- SALEY BANA Zakari (Sénégal) – mjlambert@wa.acfspain.org